

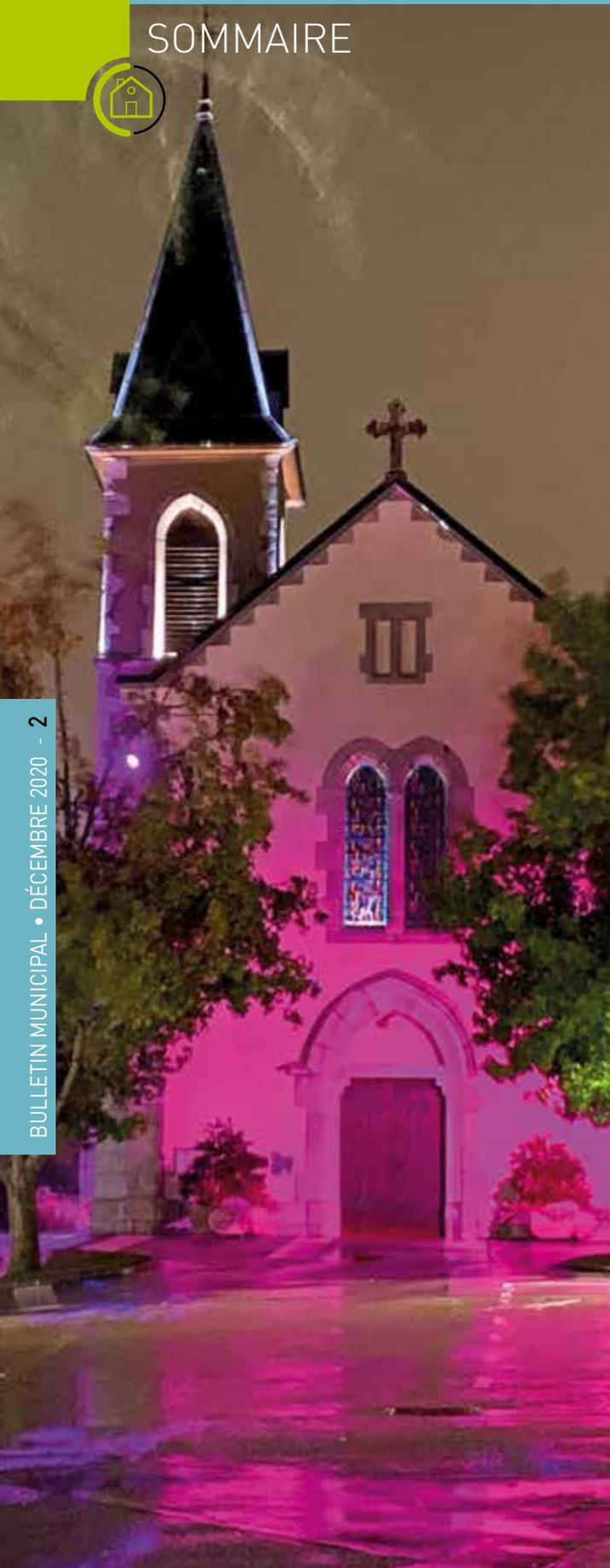
L'ÉCHO des Lanches



*Joyeuses
Fêtes*

N°14
BULLETIN MUNICIPAL
DÉCEMBRE 2020





P.4-9

VIE COMMUNALE

- Mon enfant à la crèche P.4
- Nouvelle salle des associations P.5
- Commission communale action sociale P.5
- Ouverture du cabinet paramédical P.6-7
- C'est chouette, le marché le jeudi P.8
- Cérémonies 11 novembre 2020 P.9



P.10-12

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Chemin des Prés ronds P.10
- Refonte graphique du bulletin et du site internet P.10
- Etude aménagement carrefour D170 P.11
- La Boite à Lire P.12



P.12

ENVIRONNEMENT

- Marguerite



P.13

INFOS PRATIQUES

- Accueil secrétariat de mairie
- Inscription sur la liste électorale
- Nouveaux habitants
- Lutte contre le bruit
- Collecte des ordures ménagères
- Grand Anney



P.14-15

GRAND ANNEY



P.16

VIE DE L'ÉCOLE

- La rentrée 2020 à l'école primaire



P.16-17

ASSOCIATIONS

- Quator Cosi : un air de famille ! P.16
- ACLM P.17
- Quelques nouvelles du Club Soleil d'Automne P.17



P.18

ETAT CIVIL



P.19

DIVERS

- Revue de presse

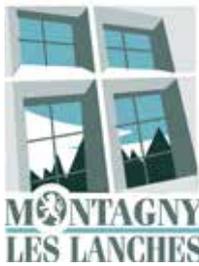
Bulletin réalisé par : LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION
Monique PIMONOW, Maire
Christophe PIGNARRE, responsable de la commission.

Christelle DÉNARIÉ, Cyril GUILLOUD, Célestin MÉTRAL, Christelle NANCHE, Luc PERALDI-FIORELLA
Conseillers Municipaux. Laurence NANCHE, Nathalie PEILLAT (Secrétariat).

Création et Impression : Anney Impression - Seynod 74600 Anney - Imprimé sur papier recyclé
Images : freepik.com / pixabay.com

Photos : La Commission / Remerciement à Maéva FILLIARD, Maryse JUGET.





Monique PIMONOW

Maire

*Liberté, Egalité, Fraternité
sont les trois maillons de notre société.
De ces trois liens, retenons le dernier
comme toujours, c'est en restant bien soudés
que nous sortirons de cette année noire
pour faire de l'année qui vient une victoire.*

L'année 2020 aura été particulière et inédite où nos libertés ont été bien restreintes et nos santés mises en danger. Face à l'épidémie, nous devons encore rester vigilants et respecter les gestes barrière. Il faut continuer à nous protéger et à protéger les autres. C'est ainsi que nous pourrons espérer vaincre cette pandémie.

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle version, plus moderne, de l'écho des Lanches. J'espère qu'elle vous plaira. Le site de la commune se transforme également et sera opérationnel fin décembre 2020.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une année 2021 sereine, heureuse et surtout une bonne santé, c'est d'habitude une banalité mais dans cette période, c'est devenu une priorité. Enfin que la vie redevienne normale pour nous tous.

A condition d'être respectueux des nouvelles règles de vie et solidaires les uns des autres,

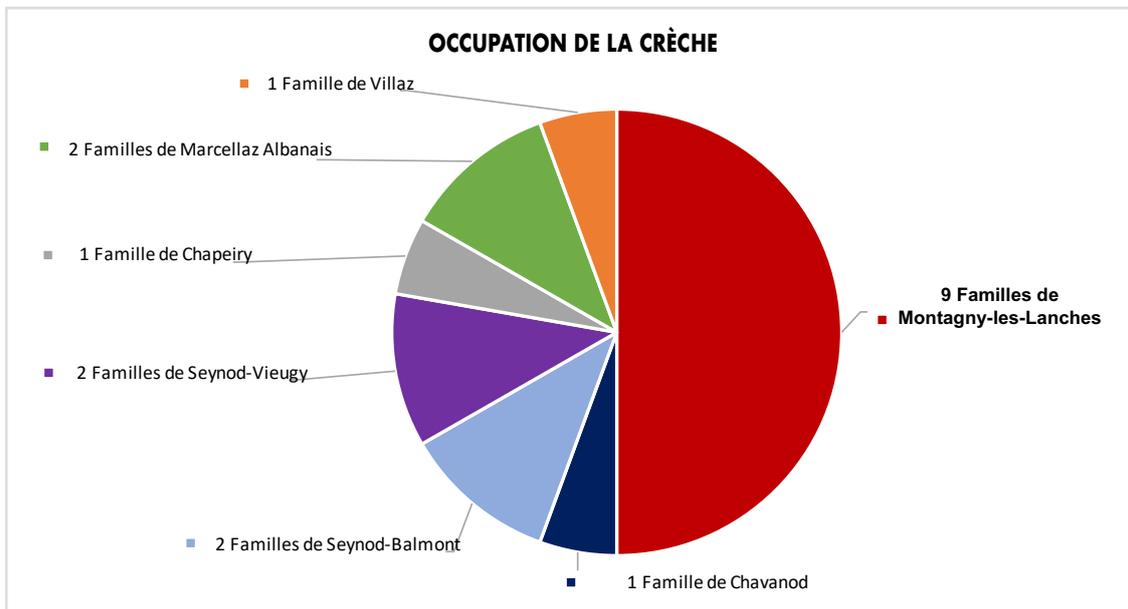
Restons sûrs qu'après la pluie, le beau temps nous reviendra.



MON ENFANT À LA CRÈCHE

Depuis la rentrée de septembre 2020, la crèche reçoit des enfants de 3 mois à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Actuellement, 18 familles occupent la structure, réparties géographiquement de la manière suivante :



Pour occuper les dernières places vacantes, la micro-crèche accueillera deux bébés de 3 mois de Montagny dès janvier 2021.

Pour la rentrée de septembre 2021, 13 enfants sont déjà inscrits :

- 8 familles de Montagny-les-Lanches
- 2 familles de Chavanod
- 2 familles de Chapeiry
- 1 famille de Seynod.

Nous constatons que nous avons répondu à la forte demande des familles, pour la garde de leurs enfants.

La commune est heureuse que ce projet mené à terme, facilite la vie quotidienne des jeunes parents.





NOUVELLE SALLE DES ASSOCIATIONS

Créée dans l'ancien bâtiment du presbytère, et plus particulièrement à la place de ce qui fut la salle de catéchisme, on accède à la salle des associations en suivant le chemin sur la gauche du bâtiment. Disponible sur simple réservation à la mairie, cet espace d'une capacité de 40 personnes est utilisable par toute association domiciliée à Montagny ou ayant au moins un membre résidant dans le village. Elle se veut à usages multiples : les tables et les chaises permettent d'y faire des réunions au calme ou bien de jouer à la belotte, la mini cuisine suffit

pour préparer des boissons chaudes, et la belle terrasse fait prendre l'air si une réunion s'éternise. Certaines associations l'ont déjà approuvée, comme le club Soleil d'Automne pour les jeux de société et les goûters, ou la chorale du Chœur des Lanches qui a pu y faire son assemblée générale. À d'autres moments, il paraît qu'on peut même entendre des chants d'un quatuor de sœurs en émaner pendant leurs répétitions. Renseignements et réservation en mairie.



COMMISSION COMMUNALE ACTION SOCIALE

La situation sanitaire actuelle n'a pas permis de nous réunir pour le traditionnel repas des montagnolans de plus de 65 ans.

La santé de chacun et de tous est la première priorité. Toutefois, les membres de la Commission communale d'Action Sociale ont eu une petite attention pour tous, à laquelle se sont associés les enfants de l'école.





NOUVEAU

OUVERTURE DU CABINET PARAMÉDICAL



Un cabinet paramédical ouvrira ses portes en janvier 2021.
Il se situe au 7 route d'Annecy (ancien presbytère) et propose les services suivants :

Jours	Spécialités	Noms	Téléphone	Mail
Lundi	Ostéopathe	Elodie GIERSCH	06.68.18.90.63	elodie.giersch@gmail.com
Mardi				
Mercredi	Ostéopathe	Elodie GIERSCH	06.68.18.90.63	elodie.giersch@gmail.com
Judi	Infirmiers	Marine MARCHAND Jean-Paul GUERLEZ	06.24.76.19.42 06.24.76.19.42	infirmiersmontagny@gmail.com
Vendredi	Naturopathe	Karine BRUSSOL	06.36.17.39.84	brussolkarine@gmail.com
Samedi matin	Ostéopathe	Elodie GIERSCH	06.68.18.90.63	elodie.giersch@gmail.com

Ces praticiens recevront sur rendez-vous.

MARINE MARCHAND, JEAN-PAUL GUERLEZ, Infirmiers

Jean Paul GUERLEZ, infirmier libéral depuis 6 ans sur la commune, et Marine MARCHAND-MAILLET, collaboratrice, vous accueillent tous les jeudis sur RDV au cabinet médical et restent disponibles 7 jours sur 7 pour vos soins à domicile.

Merci de nous contacter au 06 24 76 19 42 pour un premier contact.



ELODIE GIERSCH, Ostéopathe



☎ 07.68.18.90.63

✉ elodie.giersch@gmail.com

www.osteopathe-elodie-giersch.com

Future Marcellazienne, j'ai le plaisir de m'installer en tant qu'ostéopathe au cabinet de Montagny Les Lanches situé au 7 route d'Annecy.

L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle qui se fonde sur une vision globale de la structure du corps humain visant à déterminer et traiter les douleurs, tensions et restrictions de mobilités.

INFORMATIONS CONSULTATIONS

Je serai présente au cabinet sur rdv

Lundi : 9h30 - 20h00

Mercredi : 9h30 - 19h00

Samedi : 9h30 - 12h30



Les consultations à domicile sont également possibles pour les personnes ayant du mal à se déplacer (lumbago, post opératoire, plâtre...).

Pour prendre rendez-vous vous pouvez utiliser doctolib.fr ou m'appeler au 0768189063.

La consultation dure une heure pour un tarif de 60 euros au 1^{er} janvier 2021 (remboursements variables selon les mutuelles).

Carte bancaire, chèque et espèces sont acceptés. J'effectue également des interventions dans le cadre de contrats avec des entreprises.

FORMATIONS

Je suis diplômée du Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie (CEESO Paris), j'ai également suivie d'autres formations universitaires diplômantes « Anatomie Numérique et Clinique », « Urgences et soins de terrain en milieu sportif » et des formations « Drainages lymphatiques », « femme enceinte et nourrisson », « sphère cervico-maxillo-facial ».

EXPÉRIENCES

Je pratique l'ostéopathie de manière douce avec des techniques dites de rééquilibration tissulaire, musculo-squelettique et viscérale pour des patients de tout âge (du nourrisson au senior).

Je travaille en parallèle dans un cabinet à Pringy et ponctuellement au sein de l'équipe médicale au sein d'une garde de jour à Seynod.

J'ai travaillé dans plusieurs hôpitaux parisiens ainsi que sur divers événements sportifs et au sein d'entreprises.

Au plaisir de vous voir au cabinet et restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Elodie Giersch

KARINE BRUSSOL, Naturopathe



La Naturopathie est une science, un art, une philosophie reconnue comme médecine traditionnelle par l'Organisation Mondiale de la Santé et comme médecine non conventionnelle par le Parlement Européen depuis 1997. Elle utilise des méthodes de soins naturels et une connaissance approfondie de la physiologie pour préserver, restaurer, optimiser votre santé globale, toujours en complémentarité de la médecine classique.

Praticienne de Santé Naturopathe, diplômée de la faculté de Naturopathie de Dijon certifiée par la Fédération des Ecoles Françaises de Naturopathie, je suis très heureuse de pouvoir vous accompagner sur le chemin de la Santé et du bien être, au sein du cabinet paramédical de Montagny Les Lanches, à partir de Janvier 2021, les vendredis dans un premier temps. Je pratique également au sein du cabinet paramédical de Viuz la chiesaz les lundis et 1 samedi sur 2.

Je propose des consultations individualisées, des massages bien être, des massages plus profonds naturopathiques, des techniques d'acupression plantaire, des techniques de gestion du stress.

Mais aussi des sorties botaniques dans le Parc Naturel Régional du massif des Bauges et du massif des Aravis, des ateliers à thèmes (Apithérapie, cosmétiques et remèdes naturels, cuisine aux fleurs et aux plantes sauvages), des conférences sur des créneaux à définir ensemble, autres que ceux des cabinets.

Les prestations proposées sont uniquement sur rendez vous au 06 36 17 39 84.

La consultation naturopathique est remboursée par certaines mutuelles, renseignez vous.

Au plaisir de se rencontrer.... Santé vous Bien au naturel !!!!



C'EST CHOUETTE, LE MARCHÉ LE JEUDI

Sur le parking de la salle des fêtes, tous les jeudis de 16 h à 20 h, les fruits et légumes sont à l'honneur et le primeur ambulant est bien identifié et apprécié par la population de Montagny et des alentours.

Dans l'idée de développer l'offre aux Montagnolanes et Montagnolans, en créant un vrai marché, la commune a obtenu les autorisations nécessaires à un marché hebdomadaire ce qui permet la venue de plus d'un commerçant.

Dans le même temps, la mise en place d'un branchement électrique permet une meilleure visibilité l'hiver et une qualité d'installation pour les marchands, notamment pour ceux ayant des espaces réfrigérants.

D'ores et déjà, un étal de charcuterie avec des grignotes et du jambon cru fait un essai sur notre commune, il pourrait également vendre du fromage. Nous avons vu un vendeur de pain d'épices tester également le marché du jeudi. C'est une phase d'essai donc qui se déroule depuis septembre, autant pour les commerçants que pour les clients.

Dès le 1^{er} janvier 2021, des conventions seront établies avec les marchands intéressés et intéressants, afin qu'ils se retrouvent à l'année le jeudi après-midi sur notre commune.





CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

En 2020, les cérémonies de commémoration du 11 novembre 1918, malgré le confinement, ont été maintenues en comité restreint avec déposes de gerbes. La première à Montagny-Lanches, s'est déroulée le 10 novembre devant le monument aux morts de la commune puis devant la stèle d'Alain BERTONCELLO avec le conseil municipal dans le respect des mesures de distanciation. La seconde cérémonie a eu lieu à Saint-Sylvestre en présence des élus de Chapeiry, Saint-Sylvestre et Montagny-Lanches.





CHEMIN DES PRÉS RONDS

Dans le cadre de la P.V.R (Participation pour Voirie et Réseaux), la 3^{ème} et dernière tranche de travaux est terminée depuis l'automne. Pour rappel, cette opération a été lancée en 2006 pour viabiliser les terrains des Prés ronds et faciliter l'accès à la construction.

Ce projet fut réalisé en trois tranches : 2006, 2014 et 2020, financé par la commune pour un montant total de 516 085 € TTC. A l'obtention du permis de construire ou permis d'aménager, les futurs propriétaires sont redevables au prorata des mètres carrés occupés.

Les travaux sur le chemin des Prés rond assurent la sécurisation des habitants du hameau par la création de trottoirs piétons avec éclairage public, mais également la gestion des eaux pluviales et usées des constructions.

Tranche n° Année	INTITULE	COUT TTC en €
1 2006	Travaux de voirie et réseau	279.354
2 2014		130.823
3 2020		55.953
Sous-total		466.130
Maîtrise d'œuvre totale des 3 phases		49.955
TOTAL		516.085
Emprunt 300.000 € (sur 25 ans – fin en 2032)		
Intérêts		208.354
SUPERFICIE TOTALE du secteur		22.698 m²
PVR définie en 2006		26.33 € / m²
Revalorisation en 2020		33.75 € / m²

REFONTE GRAPHIQUE DU BULLETIN ET DU SITE INTERNET

Comme vous l'avez sûrement remarqué, l'aspect graphique du bulletin municipal que vous avez entre les mains a été modifié, et c'est aussi le cas pour le site internet afin d'apporter un peu de renouveau à ces deux médias, qui n'avaient pas été retouchés depuis 6 ans. Les couleurs ont été choisies principalement pour être plus en accord avec le logotype de la commune, la fenêtre à menus sur fond bleu pastel. La palette graphique a ensuite été déclinée autour, et des formes géométriques plus rectilignes, toujours en rapport avec le logo mais aussi apportant un ressenti plus moderne, ont été utilisées. Le nouveau site de la commune nous permettra également de mieux vous informer, avec des rubriques réorganisées mais surtout un petit bandeau d'alerte en cas de besoin. Enfin, d'un point de vue plus technique, l'architecture logicielle a été mise à jour pour notamment permettre le passage à une connexion sécurisée, le fameux petit cadenas du protocole HTTPS. Nous vous invitons à parcourir



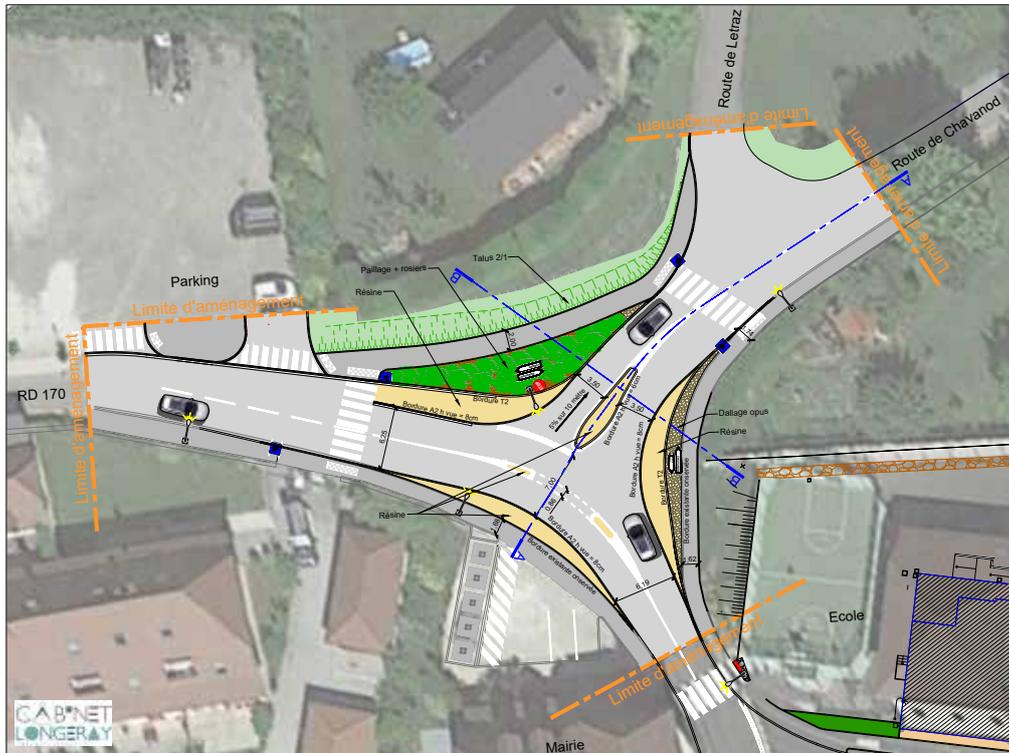
cette nouvelle version du site internet, et à nous faire parvenir toute idée ou suggestion qui vous semblerait intéressante.

Adresse internet : <https://montagny-les-lanches.fr>

Toutes photos anciennes ou récentes de Montagny-Lanches et ses habitants sont les bienvenues pour illustrer le site internet et l'écho des Lanches.



ETUDE AMÉNAGEMENT CARREFOUR D170



Lors de la séance du 17 novembre, le conseil municipal a voté le lancement des travaux pour la réfection du carrefour entre la route d'Ancey et la route de Chavanod, au chef-lieu.

D'abord, plusieurs constats : si l'on devait déterminer le carrefour le plus en pente de Montagny, ce serait sûrement celui du chef-lieu. Lorsque l'on vient du Relais des Lanches, et que l'on descend sur Chavanod, on remarque ce virage en pente digne d'un circuit de voiture de course, et cela doit expliquer les nombreux excès de vitesse. Si l'on y passe doucement, on remarque par contre que l'enrobé de la route commence à se creuser, que le marquage au sol est effacé, et que les piétons que l'on n'avait pas vus en arrivant sont bien sur leur passage, mais au milieu de la route. Enfin, si l'on est piéton justement, c'est un véritable zigzag qu'il faut effectuer pour passer d'un trottoir à l'autre, lorsqu'il y en a un.

Ensuite, une opportunité : dans le cadre de son entretien régulier des routes lui incombant, le conseil départemental nous a informés qu'il souhaitait refaire la chaussée entre le carrefour de la salle des fêtes et... ce fameux carrefour avec la route de Chavanod. Une partie de la chaussée à refaire se situant sur cette intersection, nous nous sommes dit qu'il valait mieux « faire d'une pierre, deux coups ».

Par conséquent, un projet : pour répondre aux différents problèmes de ce carrefour, le conseil municipal a missionné le Cabinet Longeray qui

a proposé l'aménagement suivant (voir le plan). L'idée générale est de sécuriser le carrefour actuel en patte d'oie avec la route de Chavanod comme route principale, en un carrefour « en T » avec la route d'Ancey en principale, celle qui va du Relais des Lanches à la place du village. La route de Chavanod, serait donc accessible avec un tourne-à-gauche en venant du relais, et se terminerait avec un stop en venant de Chavanod. En complément, le cheminement des piétons serait sécurisé par un trottoir éloigné de la route, en contrebas, et les passages piétons améliorés.

Enfin, des contraintes : la chaussée étant en pente, comme nous l'énoncions en premier lieu, elle sera rehaussée car la réglementation nous impose une limite pour les cinq mètres précédant un stop. Les passages de bus, cars, camions et surtout engins agricoles étant fréquents sur notre commune et par ce carrefour, les terre-pleins seront prévus pour être carrossables. D'une hauteur de 6 centimètres et avec des bordures inclinées, elles permettent le passage des remorques ou des véhicules longs.

Les travaux seront effectués au début du printemps prochain. Ils seront certainement accompagnés de quelques désagréments, notamment un jour pendant lequel la circulation depuis ce carrefour jusqu'à celui de la salle des fêtes compris sera coupée en journée. Une déviation sera mise en place à ce moment, et nous vous en informerons en amont. N'hésitez pas à rejoindre la liste de diffusion (*newsletter*) sur le site de la commune pour vous tenir au courant.



[LA BOITE À LIRE]

En ces temps incertains où l'on relève à nouveau toute la valeur du recyclage, du partage, du local, mais aussi de la culture et de la lecture, un projet se concrétise en ce moment en mairie : celui d'installer une boîte à lire.

Un artisan local travaille à la réalisation avec le plus possible de matériaux recyclés, d'une petite cabane prête à accueillir des livres à partager, à faire circuler.

Livres pour enfants et pour adultes pourront être déposés dans cette petite boîte mais aussi récupérés par tous les découvreurs de l'activité lecture, tous les affamés de littérature ou tout autre curieux de cet objet magique en papier qui permet de s'évader...



ENVIRONNEMENT



[MARGUERITE]



Je m'appelle Marguerite, je suis une belle montbéliarde de 6 ans.

Je fais partie d'un troupeau de vaches d'une ferme de Montagny-les-Lanches.

Je me sens bien dans cette commune, du printemps à l'automne dans les prés, l'hiver dans la stabulation.

Le fermier nous aime bien, fait attention à notre bien-être.

Quand il fait beau, j'ai plaisir avec mes copines, à regarder passer les enfants et leurs parents en promenade dans les chemins de la commune.

En ce moment, je produis 36 litres de lait par jour.

Mais ce matin, j'ai mal au ventre, je n'ai pas faim...

Le fermier s'inquiète, je n'ai plus de lait. Pourtant, hier, j'ai mangé de l'herbe et du foin.

Tout allait bien, mais j'ai de plus en plus mal au ventre... et pas de fièvre.

La suite, je ne peux plus vous la raconter.

Selon les services vétérinaires, Marguerite a succombé à une péritonite due à l'ingestion d'une capsule de canette en aluminium (cachée dans le foin) qui lui a perforé la panse.

Merci à vous, amis promeneurs à pied, à vélo ou en voiture, qui arpentez avec plaisir les chemins et les routes de Montagny-les-Lanches de continuer, en permanence, à ramasser ces cannettes et autres débris jetés par des irrespectueux de la nature.

La vie des animaux aussi en dépend !

(Selon un fait réel vécu dans notre village)





■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille

- le mardi de 14 h 30 à 18 h 00
- le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
- ou sur rdv

En raison des congés de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé du 23 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus.

Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie). Elle reçoit sur rendez-vous le lundi et le mercredi. Tél. mairie : 04.50.46.71.27
En cas d'ultime urgence, joindre M^{me} le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1^{er} adjoint au 06.86.24.20.50.

■ Inscription sur la liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues toute l'année. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date butoir du 31 décembre n'existe plus. Les élections départementales et régionales auront lieu en 2021. La date n'est pas connue à ce jour.

■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.

Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.

Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

■ Lutte contre le bruit

Un arrêt préfectoral N° 324-Ddass/2007 du 26 Juillet 2007 nous impose certaines règles :

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h (12 h - 14 h à éviter)
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h (fortement déconseillé)

■ Collecte des ordures ménagères

Les circuits de ramassage des déchets sont modifiés à partir de 2021.

Impact de ces modifications pour notre commune :

ATTENTION NOUVEAU DANS LA COMMUNE

Situation actuelle : Mardi après-midi	Situation à compter du 4 janvier 2021 : Mercredi après-midi
--	--

■ Grand Anney

INFORMATIONS DIVERSES

46 avenue des Iles – BP 90270 - 74007 ANNECY Cédex – télécopie : 04.50.45.86.37

Email.....agгло@grandannecy.fr

Internet.....www.grandannecy.fr

Standard.....04.50.63.48.48

Aménagement du territoire.....04.50.63.48.74

Développement économique.....04.50.63.49.05

Office de Tourisme.....04.50.45.00.33

Mobilité (transports scolaires).....04.50.63.49.77

SIBRA.....04.50.10.04.04

Personnes âgées.....04.50.63.48.00

Collecte des déchets ménagers.....04.50.33.02.12

Eau potable.....04.50.33.89.30

Eaux pluviales.....04.56.49.40.19

EN CAS DE PROBLÈME

Urgence EAU

Urgences 24h/24.....04.50.33.89.89

Urgence ASSAINISSEMENT

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h30.....04.50.66.78.55

En dehors des heures ouvrables.....04.50.33.89.89

Pour écrire :

GRAND ANNECY Agglomération

46 avenue des Iles BP 90270

74007 ANNECY Cedex

Collecte, demande de conteneurs...04.50.33.02.12

Les bacs des ordures ménagères doivent être déposés en bordure de voie publique, **poignée côté route**, au plus tard à 12h00 le jour de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

Rappel : Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, lors de nos précédentes parutions. Les emplacements de conteneurs sont exclusivement réservés au tri sélectif.

Vous êtes priés d'apporter vos déchets et encombrant à la déchetterie située à CHAVANOD.



Depuis le 16 juillet 2020, le Grand Annecy est administré par un Conseil communautaire composé de 95 conseiller(ère)s issu(e)s des Conseils municipaux des 34 communs membres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Instance délibérative, le Conseil communautaire est le lieu où la Présidente, les Vice-Président(e)s et les Conseiller(ère)s communautaires délégué(e)s débattent et délibèrent sur la mise en œuvre des projets de l'agglomération. Le Conseil prend les grandes décisions qui engagent le Grand Annecy et vote les budgets.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Instance décisionnelle composée d'une Présidente, de 15 Vice-Président(e)s et de 11 Conseiller(ère)s communautaires délégué(e)s.

Le Bureau assure la gestion des affaires courantes du Grand Annecy et prépare les délibérations du Conseil communautaire.

LA PRÉSIDENTE : Frédérique LARDET

Élue pour une durée de 6 ans par le Conseil communautaire, elle prépare et exécute les délibérations de cette instance, elle est l'ordonnateur des dépenses à engager et prescrit l'exécution des recettes. Elle fixe l'ordre du jour et préside les séances du Conseil et du Bureau. Elle met en œuvre les décisions du Conseil avec l'aide des services.

LES 15 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Ils/elles sont responsables d'un domaine de compétence et président les séances de travail des Commissions.

LES 11 CONSEILLER(ÈRE)S DÉLÉGUÉ(E)S

Ils/elles sont issu(e)s des communes de l'agglomération.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Instances de concertation composées de conseiller(ère)s communautaires.

Les 6 commissions thématiques (*aménagement, économie, environnement, finances, mobilité et personnes âgées*) échangent et élaborent des propositions, qui seront ensuite soumises à l'analyse du Bureau ou au vote du Conseil.

Elles débattent d'orientations relatives à chacune des missions stratégiques du Grand Annecy, pour préparer les décisions du Bureau et les délibérations du Conseil.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Instance politique de débats, d'études, d'échanges, de réflexion et d'anticipation sur les grandes orientations et les grands projets structurants du territoire cette conférence, est composée des 45 maires et maires délégué(e)s de l'agglomération.

LA CONVENTION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Y siègent les 876 élus municipaux des communs membres du Grand Annecy. Elle se réunit une fois par an pour permettre à tous les élus de partager et de s'approprier les problématiques propres au territoire de l'agglomération.

VOS ÉLUS DE MONTAGNY-LES-LANCHES AU GRAND ANNECY

Vice-Présidente :

Monique PIMONOW,
commission grand âge & autonomie

Membres :

Christelle NANCHE,
commission grand âge & autonomie
Cyril GUILLOUD,
commission infrastructures & mobilité
Gérard GRANGER,
commission finance & administration générale

Célestin MÉTRAL,
commission transition écologique & environnement
Christophe PIGNARRE,
commission économie et enseignement supérieur
Christian VIVIAND,
commission aménagement du territoire & habitat



DONNÉES CLES DU GRAND ANNECY

34
COMMUNES

500
KM²

93
CONSEILLERS

205 214
HABITANTS

Le Grand Anancy se hisse au rang des plus grandes communautés d'agglomération françaises.

Grand
Anancy
AGGLOMÉRATION



<p> SIÈGE DU GRAND ANNECY ● Annecy, 46 avenue des Îles</p>	<p> RELAIS SUR LE TERRITOIRE ● Alby-sur-Chéran, 363 allée du collège ● Fillière, 300 Rue des Fleuries, Thorens-Glières ● Saint-Jorioz, 225 route de Sales</p>	<p> Autoroute  Route  Chemin de fer  Rivières</p>
--	---	---



LA RENTRÉE 2020 À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Cette année 2020, l'école connaît encore une petite hausse des effectifs, en accueillant 76 élèves répartis sur 3 classes : 27 élèves en maternelle, 25 élèves en cycle 2 (CP-CE1-CE2) et 24 élèves en CE2-CM1-CM2.

L'équipe enseignante reste inchangée avec Emilie GASSE, Pierre BOTALLA, Armelle GRANCHAMP (ATSEM), Cécile CARETTA (directrice) et Christel MAURER qui complète le service de la directrice-maitre-formateur.

La rentrée de septembre s'est bien passée, même si le contexte reste particulier, à cause du corona virus...

Depuis la rentrée de Toussaint, le port du masque est obligatoire pour les enfants dès le CP... Pas facile, même si, il faut bien le reconnaître, les enfants sont de bonne volonté et s'adaptent bien !

Le 9 novembre a également été marqué par l'hommage rendu à Samuel Paty. Nous l'avons évoqué différemment selon l'âge des enfants, mais ce fut l'occasion pour tous de nous rappeler de l'importance de l'école et des valeurs de la France, comme la liberté.

Enfin, toute l'école participe à un projet « Danses africaines », dont la restitution devrait avoir lieu en juin, les enfants adorent !

Malheureusement pas de marché de Noël cette année... mais le Père Noël devrait quand même venir faire un petit coucou aux enfants...

La Directrice



Minute de silence observée par les enfants de l'élémentaire dans la cour



ASSOCIATIONS



En expérimentant la magie du chant a cappella, ce jeune Quatuor Cosi est un chœur à cœurs entre sœurs, qui perpétue une tradition familiale et ravive des souvenirs d'enfance en exprimant la joie de chanter ensemble à travers un répertoire varié de

QUATUOR COSI : UN AIR DE FAMILLE !

musiques du monde, autour de la paix, la fraternité, l'amour...

Le quatuor Cosi propose un timbre à quatre voix se confondant à l'unisson, vibrant en polyphonie à la recherche de l'harmonie pour toujours plus d'émotions à partager.

Chanter pour s'exprimer, se relier, se sentir exister, pour offrir et partager l'émotion de la vibration.

Contact : montacosi74@gmail.com
06.67.54.19.44



ACLM



La Covid 19 a fortement perturbé les animations et activités de l'Association Culture et Loisirs.

Pour la seconde fois, notre salle des fêtes (établissement Type I) a été fermée administrativement. La soirée choucroute relookée en « vente à emporter » a dû aussi être abandonnée.

Mi-septembre, les cours de danse et de gymnastique ont pu reprendre en respectant les conditions sanitaires. Au vu de l'évolution de la situation de pandémie, depuis début novembre, nos animateurs ont proposé de poursuivre leur activité par

visioconférence. Nous remercions Sandrine, Sandra et Sylvain pour leur adaptabilité et leur engagement à favoriser le bien-être de tous les participants.

Les soirées « Loisirs Créatifs » sont suspendues, dans l'attente de conditions plus favorables.

Prenez bien soin de vous et de vos proches et passez de belles fêtes de fin d'année.

C'est avec beaucoup d'espoir et d'enthousiasme que nous vous attendons en 2021 pour vivre ensemble de bons moments de convivialité.



QUELQUES NOUVELLES DU CLUB SOLEIL D'AUTOMNE ...

Une grande peine nous a réuni en septembre pour entourer Marie MÉTRAL qui a perdu Louis, son compagnon d'une longue vie. Grande peine qui ravivait celle des départs de Jeanne LIONNAZ PERROUX et de Liliane GÉRIN au cours de cette même année 2020.



simples, rigoureux et cohérents à appliquer chaque jour. Ils nous serviront d'autant plus, si nous avons la joie de fêter Noël avec nos enfants.

Le 21 octobre, infos et jeux nous ont fait passer un bon après-midi riche en rires et plaisir de nous retrouver.

Depuis, petits appels téléphoniques de l'un, de l'autre rompent la solitude et conservent l'amitié.

A tous les adhérents du club, à tous les lecteurs, j'espère : BONNE SANTÉ, ESPOIR du MEILLEUR, BON NOËL et BONNE ANNÉE 2021.

Lors de la première séance, nous avons échangé avec Jean Paul, infirmier au village, sur les gestes

Marie FOLCO
Présidente du Club Soleil d'Automne



NAISSANCES

TEINTURIER Noé, né le 18 octobre 2019
Au foyer de TEINTURIER Davy et ROTH Blandine

BALTHAZARD Jules, né le 5 février 2020
Au foyer de BALTHAZARD Jean-Christophe et LECERF Camille

CAUX Titouan, né le 9 mars 2020
Au foyer de CAUX Anthony et Lola

DAVEIRA Mya, née le 21 mars 2020
Au foyer de DAVEIRA Christophe et EXARTIER Laure.

LOGNONNÉ Iris, née le 3 avril 2020
Au foyer de LOGNONNÉ Denis et PILAT Justine

BILLAUD Alba, née le 18 juillet 2020
Au foyer de BILLAUD Jordan et LEWILLON Joy

BONIN Juliette, née le 1^{er} août 2020
Au foyer de BONIN Guillaume et LALANNE Pauline

FANTIN Célia, née le 12 septembre 2020
Au foyer de FANTIN Jérôme et GARCIN Flora

CASTELLANO Raphaëlle, née le 28 octobre 2020
Au foyer de CASTELLANO Nils et Marie

BÉVILLARD Maxime, né le 18 novembre 2020
Au foyer de BÉVILLARD Sébastien et LARIVIÈRE Élis

NAVARRO LIEVENS Éléane, née le 20 novembre 2020
Au foyer de NAVARRO Adrien et LIEVENS Sandrine

MARIAGES

A titre posthume : **BERTONCELLO Alain et LATOURTE Léa**

DANNA Florian et RIVIERE Anastasia, le 19 septembre 2020

BAROLLET Frédéric et BERT Agnès, le 14 novembre 2020

DÉCÈS

MEUNIER Guillaume, 21 ans, décédé le 26 mars 2020

LYONNAZ-PERROUX Jeanne, 87 ans, décédée le 27 mars 2020

SABATIER Gilbert, 77 ans, décédé le 9 mai 2020

METRAL Joseph Louis, 89 ans, décédé le 4 septembre 2020

CASTELLANO Raphaëlle, décédée le 28 octobre 2020

PERNOUD Bernard, 66 ans, décédé le 10 novembre 2020

VIVIAND Hélène, 88 ans, décédée le 25 octobre 2020

*Nous renouvelons nos sincères
 condoléances aux familles.*





MONTAGNY-LES-LANCHES

Les chasseurs solidaires des habitants confinés

Afin de maintenir l'équilibre agrosylvocynégetique, un arrêté préfectoral du 10 novembre dernier précisait que durant la fermeture de la chasse, due au confinement, seule la régulation du sanglier et du cerf demeure possible.

L'objectif de cette décision est de préserver les forêts et l'activité agricole du département des dégâts causés par ces animaux sauvages, et, à titre dérogatoire, la pratique de cette chasse est autorisée uniquement les jeudis et dimanches (en affût individuel ou battue).

Pas de chasse pour l'Acca, même si elle en a l'autorisation

La non-régulation des populations engendrerait des dégâts beaucoup plus importants avec des difficultés accrues à terme de maîtriser la

reproduction de ces espèces.

Or, à Montagny-les-Lanches, cet équilibre n'est actuellement nullement menacé.

Aussi, les chasseurs de l'Association communale de chasse agréée (Acca) de Montagny ont décidé de respecter la fermeture totale de la chasse en attendant que la situation s'améliore, en respect des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur, et en solidarité avec la population confinée.

Leur association est composée d'une dizaine de membres, qui souhaitent rappeler à leurs concitoyens qu'ils « s'efforcent d'entretenir la faune, de la réguler et de maintenir des espaces consacrés à celle-ci, avec le souci de pouvoir permettre à chacun de profiter de la nature en toute sécurité ».

C.G.-V.

◀ Article Dauphiné Libéré du 15 novembre 2020

▼ Article Dauphiné Libéré du 22 août 2020

MONTAGNY-LES-LANCHES

La microcrèche ouvre ses portes ce lundi



« La terrasse de la crèche, surplombant son jardin, offre une vue magnifique sur la campagne et la montagne environnantes », précise la maire Monique Pimonow. Photo Le DU/C.G.-V.

“Les petits flocons”, la nouvelle microcrèche de Montagny ouvrira ses portes ce lundi 24 août, dans le bâtiment de l'ancien presbytère, réhabilité par la municipalité, sur une surface de 140 m², et elle accueillera une dizaine de bambins, originaires du village et de sa voisine, Chapeiry (afin de garantir un nombre suffisant d'enfants et un bon fonctionnement de l'établissement).

Un établissement “écobio”

La crèche, dirigée par Emilie Dussaud, auxiliaire puéricultrice, aide-soignante, éducatrice de jeunes enfants de formation, et présidente de

l'entreprise “Les Petits Flocons”, créée en 2016, est un établissement “écobio” avec l'utilisation de jouets en bois, de linges en matières naturelles, de produits d'hygiène et ménager écologiques ainsi qu'une alimentation bio et de saison.

La municipalité, propriétaire des locaux, a effectué les travaux ainsi que la mise en place de toutes les installations fixes (sanitaires, réseaux, électricité...) et perçoit un foyer mensuel de 1 280 €.

L'aménagement complet (meubles, matériels, décoration...) a été totalement pris en charge par Emilie, qui gère également la fourniture des

couches, repas et autres goûters (assurés par un prestataire).

Cet établissement dispose de deux salles de repos aménagées en fonction de l'âge des enfants, d'une salle de vie, d'une salle de bains, d'une cuisine dédiée à la préparation des goûters et réchauffage des repas des petits, d'une seconde réservée aux employés, et des sanitaires complets, le tout dans une harmonie de tons pastel et dans le respect des règles de sécurité exigées par la PMI, qui a donné cette semaine son feu vert à l'exploitation de l'établissement.

C.G.-V.

▼ Article Dauphiné Libéré du 31 juillet 2020

MONTAGNY-LES-LANCHES

Les chasseurs lancent un appel à la vigilance



Tout le monde peut profiter de la flore et de la faune, et peut-être découvrir, à l'orée d'un bois ou dans un chemin, chevreuils, lièvres, faisans, parfois accompagnés de leurs faisandeaux. Photo Fédération Nationale des Chasseurs.

Après une période difficile de confinement et les vacances d'été, l'association communale de chasse agréée (Acca), composée d'une dizaine de membres, souhaite partager avec tous les habitants ses objectifs et préoccupations.

Ces bénévoles s'efforcent d'entretenir la faune, de la réguler et de maintenir des espaces consacrés à celle-ci, tout en permettant à tous de profiter de la nature en toute sécurité. Mais ils regrettent que des panneaux concernant la pratique et la réglementation de la

chasse posés récemment aient été arrachés.

Aussi, en ce début de vacances, l'Acca souhaite rappeler à la population quelques règles. Ainsi, lors de leurs balades dans la nature, les promeneurs sont priés de tenir leurs chiens en laisse, car ils sont la cause de beaucoup de problèmes (trois chevreuils ont été trouvés dévorés dans les bois).

Attention aux parasites

Elle met également en garde la population contre certaines maladies gravissimes comme

l'échinocoecose alvéolaire transmise par le renard (bien laver les bates ramassées dans les bois et les produits du jardin, un habitant ayant été durement touché par ce parasite), et la maladie de Lyme transmise par les tiques situées dans les herbes mouillées.

Enfin, elle précise que les chasseurs ne sont pas là uniquement pour chasser le gibier, mais aussi pour le conserver et le gérer, afin de pouvoir faire profiter à tous de la nature.

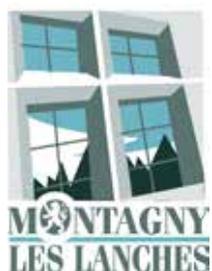
C.G.-V.



La commission Information

—
Communication

*vous souhaite une
bonne et heureuse
année 2021*



L'ÉCHO *des Lanches*

MAIRIE

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. **04.50.46.71.27** - Fax. **04.50.46.68.89**

email : **mairie@montagny-les-lanches.fr**

Site : **www.montagny-les-lanches.fr**